

# **Une agriculture contractuelle de proximité pour une gestion concertée du territoire**

*Les AMAP  
(Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)*

Depuis 2001 se développe en France un nouveau type de partenariat entre producteurs agricoles et consommateurs ; les AMAP.

## **Objectifs**

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne lie par un contrat un groupe de consommateurs et un agriculteur local.

Elle a pour objectifs :

- d'offrir au consommateur des aliments de bonne qualité gustative et sanitaire ;
- de garantir à l'agriculteur un revenu ;
- d'établir un prix équitable pour les 2 partenaires ;
- de favoriser le dialogue social entre les différentes composantes de la société, l'éducation au goût et à l'environnement.

## **Fonctionnement**

Une AMAP se crée lorsqu'un groupe de consommateurs prend un abonnement chez un paysan local.

Ensemble, ils définissent la quantité et la diversité de produits à distribuer, les méthodes agronomiques à employer, les modalités de livraison et le prix de l'abonnement.

Le paysan livre alors ses produits de manière périodique sur un lieu choisi par les consommateurs, ou directement sur la ferme si les consommateurs vivent à proximité de celle-ci.

Le paysan est présent à chaque distribution pour répondre aux éventuelles questions des consommateurs. Un bulletin d'information est distribué en compléments des produits ; il fournit des informations sur la ferme, des recettes de cuisine...

Afin de permettre au paysan de se concentrer au maximum sur la qualité de ses produits, un comité de bénévoles est formé parmi les abonnés. Ce comité est chargé de gérer les inscriptions et la liste d'attente des consommateurs, de s'occuper de la trésorerie, d'organiser des animations sur la ferme, et de s'assurer de la présence de bénévoles à chaque distribution.

## **Les avantages**

De par les liens qui se développent entre le paysan et les consommateurs, les AMAP présentent de nombreux avantages (voir schéma ci-dessous), et constituent un projet entrant dans une logique de développement durable du territoire.

## Des avantages de l'AMAP...



Pour le consommateur	Pour le producteur
<i>financier</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>accès à une alimentation de bonne qualité gustative et sanitaire à un prix abordable ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>revenu garanti par l'achat à l'avance de la production ;</li> <li>revenu décent car prix fixé conjointement par le producteur et les consommateurs ;</li> <li>l'AMAP est ainsi une forme de commerce équitable (le commerce équitable s'appuyant sur l'article 23 de la déclaration universelle des droits de l'homme : "quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine") ;</li> </ul>
<i>pratique</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>les courses de la semaine peuvent être réalisées en 10 minutes ;</li> <li>pas besoin de réfléchir à ce que l'on va acheter : le contenu du panier est déjà fixé ;</li> <li>pas besoin de réfléchir à ce que l'on va</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>pas de soucis de débouchés ;</li> <li>gain de temps par rapport à un marché (une distribution dure 2h au maximum) ;</li> <li>aide des consommateurs pour la gestion, la distribution... ;</li> </ul>

cuisiner : des recettes de cuisine sont fournis avec le panier ;	
<i>Social / dimension humaine</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• (re)découverte du milieu agricole et naturel à travers les contacts fréquents avec le producteur et le bulletin d'information distribué avec le panier ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• donne le temps et l'occasion de faire part aux consommateurs de la richesse de son métier, et de ses contraintes ;</li> </ul>
un nouveau lien entre les consommateurs et les producteurs	
<i>Plaisir / satisfaction</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisation préférentielle par le producteur de variétés végétales ou races animales de terroir ou anciennes réputées pour leur bon goût ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faire de la qualité ;</li> <li>• avoir le retour des consommateurs sur ses produits ;</li> </ul>

## Le réseau

Le développement des AMAP est soutenu par l'Alliance Paysans-Ecologistes-Consommateurs, collectif d'associations, oeuvrant pour une meilleure compréhension entre les différentes composantes de la société, dans un objectif de développement durable.

L'Alliance accompagne les porteurs de projet AMAP et anime le réseau au niveau national : échanges d'expériences, étude de viabilité, partenariats...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter

Alliance Paysans-Ecologistes-Consommateurs

40 rue de Malte

75011 Paris

tél. : 01.43.38.06.28

fax : 01.43.38.06.87

e-mail : [alliance@globenet.org](mailto:alliance@globenet.org)

site internet : [www.alliancepec.org](http://www.alliancepec.org)